

# Commission de Gestion et de Vérification des Comptes de la Ville de Delémont (CGVC)

---

## Rapport d'activité pour l'année 2022 à l'attention du Bureau du Conseil de Ville

Monsieur le Président,  
Mesdames,  
Messieurs,

La Commission de gestion et de vérification des comptes (CGVC) vous soumet son rapport d'activité pour l'année 2022.

### 1. Généralités

La CGVC s'est réunie à dix-sept reprises au cours de l'année. Ont siégé :

Président	M. Pierre Chételat	PLR
Vice-présidente	Mme Magali Rohner	Alt. de gauche
Membres	M. Marc Ribeaud	PS
	Mme Annie Schneider	PS
	M. Diego Tomaselli	PS
	Mme Céline Robert-Charrue Linder	Alt. de gauche
	Mme Suzanne Maitre-Schindelholz	PCSI
	M. Pierre-Alain Fleury	PDC
	M. Khelaf Kerkour	PDC
Membre consultative	Mme Laurence Studer	UDC
Secrétaire	Mme Catherine Friedli	

La CGVC contrôle les comptes et le fonctionnement de l'administration communale. Dans ce contexte, la collaboration, tant avec les autorités politiques qu'avec les membres de l'administration communale, a été bonne.

### 2. Rapports réglementaires

La CGVC a rendu son rapport sur les comptes communaux 2021 le 31 mai 2022, après avoir auditionné M. Jean Froidevaux, caissier communal, Mme Aude Saunier, réviseuse, Mme Murielle Macchi-Berdat, conseillère communale, M. Michel Hirtzlin, directeur des SID. Elle a rendu sa prise de position sur le rapport 2021 du Conseil communal le 13 juillet 2022. Elle a rendu sa prise de position sur le rapport 2021 du FRED le 8 septembre 2022, après réception de M. Jean Froidevaux, membre du Comité.

### 3. Objets traités en particulier

Organigramme : dans le cadre de la photographie organisationnelle du Département de la mairie, la CGVC a reçu le Conseil communal dans son ensemble lors de sa séance du 10 février 2022.

# Commission de Gestion et de Vérification des Comptes de la Ville de Delémont (CGVC)

---

Écoquartier : M. Damien Chappuis, maire, a fait le 31 mars 2022 un exposé détaillé des difficultés rencontrées dans ce projet avec le promoteur immobilier. Ces difficultés ont été confirmées lors de l'audition de M. Hubert Jaquier, urbaniste communal, le 8 juin 2022, notamment au niveau du collecteur d'eaux usées.

Logements vides : la CGVC a obtenu de M. Hubert Jaquier, urbaniste communal, des informations sur la manière de calculer le pourcentage de logements vides en ville.

Arbres en ville : le processus de remplacement des arbres sur la place Roland-Béguelin a été expliqué par M. Hubert Jaquier, urbaniste communal. Ce dernier a aussi justifié les plantations en pots plutôt qu'en pleine terre à la place de la Poste et annoncé la végétalisation d'une partie de la rue du 23-Juin. Les raisons de la réalisation partielle de la motion « Coulée Verte » ont également été précisées.

Parking de l'Étang : la CGVC a pris la mesure des problèmes de communication entre services, qui ont causé de nombreux dysfonctionnements dans l'aménagement de la place.

Autorisations spéciales de parcage en ville : le recours à une intervention parlementaire a été jugé nécessaire pour faire établir une procédure d'attribution d'autorisations de parcage, assortie d'un mode de gestion détaillé. Cette motion interpartis, présentée par la commission, a été acceptée par le Conseil de Ville le 26 septembre 2022.

Clair-Logis : cette année comme les précédentes, la CGVC s'est inquiétée de la situation financière de l'institution. Elle a reçu M. Damien Chappuis, maire, Mme Jeanne Beuret, conseillère communale, M. Jean Froidevaux, caissier communal et M. Jean-Baptiste Beuret, membre du Conseil de fondation, qui ont justifié l'octroi d'une subvention complémentaire pour réalimenter les fonds propres de la Fondation.

Action de la commission : la CGVC doit travailler à renforcer sa capacité à influencer sur le fonctionnement de l'Exécutif et de l'Administration. La possibilité d'interpeller le Conseil de Ville est également évoquée, à travers la révision de la réglementation. Le besoin d'un document de suivi se fait sentir.

Pour la Commission de gestion  
et de vérification des comptes :

Le président



Pierre Chételat

La vice-présidente



Magali Rohner

Delémont, le 10 janvier 2023